



Association Suisse des professeurs de français

Lettre d'informations de l'ASPF – 4/2020

Chères collègues, chers collègues, chères et chers membres de l'ASPF,

J'espère que cette lettre d'informations vous trouvera en bonne forme après cette période un peu particulière d'enseignement à distance.

L'objectif de cette lettre est tout d'abord de rendre compte des activités récentes du comité.

Un gros volet de cette lettre consistera en la présentation de notre prochaine formation continue. En effet, dopé par l'enthousiasme qu'a suscité notre premier cours en février à La Chaux-de-Fonds, qui a été bien suivi et dont nous avons rendu compte dans la lettre d'informations 2/2020, le comité, et notamment Michael Liechti - grand instigateur du projet - a remis le couvert et vous propose non pas une, mais deux journées de formation avec un programme extrêmement alléchant que vous pourrez découvrir intégralement dans ces pages. Ces journées seront complétées par un programme culturel complémentaire riche (spectacles, projections cinématographiques).

Je me permettrai de diffuser ensuite quelques informations très générales relatives à votre activité pédagogique (Roman des Romands, langueeterroirs, compagnie « théâtre du Héron » et un projet transmis par Madame Tabea Steiner) et qui pourraient vous intéresser.

Il me reste à vous souhaiter une excellente lecture. Je me réjouis de vous retrouver lors des prochaines activités de l'ASPF. Et je vous souhaite un très bel été rempli de belles lectures et de riches découvertes.

Cordiales salutations,

Pour l'ASPF, son président,

Valery Rion



Association Suisse des professeurs de français

1. Activités du comité

Le comité (et notamment Michael Liechti) a beaucoup travaillé à l'élaboration du programme de la formation continue de septembre prochain.

Le président a reçu une information d'une enseignante du canton de Thurgovie qui s'inquiète de l'avenir de l'enseignement du français en raison d'une prochaine réforme dans l'enseignement commercial qui rendrait l'enseignement du français facultatif (vous trouverez en annexe (1) l'article du *Thurgauer Zeitung* du 11 mars dernier qui explique la situation). Même si l'ASPF concerne principalement l'enseignement dans les lycées et les écoles de culture générale, il semble nécessaire que l'ASPF fasse connaître sa position qui consiste à défendre une place forte de l'enseignement du français dans toutes les voies de formation. Nous sommes dès lors en train de préparer une prise de position à ce sujet que nous adresserons aux responsables de la réforme.

Dans le même ordre d'idée, le président a signé une prise de position commune de tous les présidents des associations de langues anciennes et vivantes contre l'idée de rendre l'anglais obligatoire comme troisième langue au lycée. Cela mettrait en péril la possibilité de choisir une langue ancienne ou une langue nationale. Vous trouverez en annexe (2) la prise de position complète.

Le président a participé à la vidéoconférence des présidents le 15 mai dernier qui avait pour objet d'ouvrir les discussions sur la prochaine réforme de le RRM/l'ORM (règlement/ordonnance sur la reconnaissance de la maturité). La discussion a été instructive et va se poursuivre dans ce grand chantier qui va avoir d'importantes conséquences sur notre travail.



Association Suisse des professeurs de français

2. Présentation du prochain cours ASPF

Enseigner le génocide et l'expérience concentrationnaire selon des approches interdisciplinaires et artistiques

Lieu du cours : Porrentruy

Dates de cours : mercredi 30.9 2020 et jeudi 1.10 2020

Direction du cours : ASPF

Renseignements : Michael.liechti@divlyc.ch

Délai d'inscription : 7.9 2020

Inscription sur www.webpalette.ch

<http://www.webpalette.ch/fr/catalogue-des-cours/secondaire-ii-lycee/kurs-details/?newsId=12196>

Objectifs généraux

Comment aborder des sujets aussi sensibles et tragiques que les génocides et l'expérience concentrationnaire ? Comment éviter le trop-plein d'une mémoire saturée ? Comment éviter que nos étudiant-e-s ne disent : « Quoi encore Auschwitz et la Shoah ! »

Ces deux journées de formation offriront aux enseignant-e-s des réflexions et des pistes pour élargir le cadre traditionnel des cours théoriques ou analytiques en mettant au premier plan la création artistique. La littérature, les arts plastiques, les arts visuels, le cinéma et les arts de la scène apparaîtront non seulement comme des domaines nourrissant des dispositifs pédagogiques originaux, mais aussi comme des lieux desquels émergent des vérités et des leçons profondes en vue de mieux appréhender les multiples enjeux du phénomène génocidaire.

Au centre de chaque atelier :

- des objectifs pédagogiques et des compétences travaillées en français : analyse littéraire, pensée critique, réflexion-dissertation, expression orale et écrite ;
- la pratique enseignante et ses enjeux avec de nombreux moments d'échanges et d'expérimentation ; la très large majorité des intervenant-e-s sont enseignant-e-s ou ont enseigné ;
- des dispositifs didactiques qui font dialoguer les disciplines enseignées dans nos écoles

Les participant-e-s pourront assister, mercredi soir, à la projection d'un film, *Le Fils de Saul* ainsi que, jeudi soir, à une lecture musicale *Les Lettres de Westerborg*. Ce cours s'inscrit dans un partenariat lié à un projet d'une certaine ampleur qui prend place à Porrentruy du 28.9 au 2.10 2020 dans le cadre du festival *Contes et cie* et plus particulièrement autour du spectacle « Etty Hillesum : une voix dans la tourmente »



Association Suisse des professeurs de français

Programme

Mercredi 30.9

1. Appréhender la Shoah au travers d'œuvres littéraires, Valery Rion
2. La Shoah et sa représentation dans la BD, quelques considérations, Marc Elikan
3. Fuir la Shoah. Ma rencontre avec des témoins : projet d'application numérique, Nathalie Masungi
4. Création d'un spectacle et d'une exposition à partir des textes d'Etty Hillesum », Claire Parma (comédienne) et Marine Werz (musicienne)

Deux de ces quatre ateliers seront donnés en parallèle. Une séance de bilan et d'échanges sur les pratiques prendra place en fin de journée. Les participants pourront prolonger les discussions autour d'un repas. A 20h30, projection du film *Le fils de Saul* à Cinémajoie.

Jeudi 1.10

Les participant-e-s pourront choisir un des deux ateliers proposés ci-dessous. Une séance de bilan et d'échanges sur les pratiques prendra place en fin de journée.

Chaque atelier s'étend sur toute la journée.

Atelier 1 : « Cinéma et Shoah : quelques jalons à partir du *Fils de Saul* », Séverine Graf.

« Images photographiques. Images littéraires. Territoires de la mémoire », Valérie Cicurel et Marco De Francesco

Atelier 2 : « L'araignée et sa toile : atelier de création à partir des écrits d'Etty Hillesum », Roman Kroke (artiste)

Les participants pourront prolonger les discussions autour d'un repas. A 20h00, lecture musicale des *Lettres de Westerbork* (avec une discussion après la représentation).



Association Suisse des professeurs de français

Présentation des ateliers

MERCREDI 30.9

Appréhender la Shoah au travers d'œuvres littéraires

Valery Rion

Enseignant d'histoire et de français au lycée cantonal de Porrentruy ; doctorant en littérature française du XIX^e siècle à l'Université de Neuchâtel; en lien avec la Shoah, il est l'auteur d'une contribution intitulée « Appréhender la Shoah avec des lycéens au travers d'œuvres artistiques et littéraires » dans *Didactica historica* 5/2019 « Enseigner la Shoah ».

La première partie de ma présentation reprendra l'exposé donné lors des journées d'étude internationales intitulées *Enseignement et apprentissage de la Shoah* qui se sont déroulées à Lausanne en 2018. L'objectif sera d'analyser quelques travaux d'élèves réalisés en histoire sur des témoignages littéraires ayant pour sujet la Shoah. Ce faisant nous problématiserons également l'intérêt didactique de l'analyse de tels documents, ce qui permettra de poser quelques jalons pour orienter la réflexion de notre formation continue qui invite à appréhender la Shoah à travers le prisme artistique.

La seconde partie de mon exposé consistera en la présentation d'une séquence didactique proposée en classe de français langue seconde autour de l'ouvrage de Jacques Chessex *Un Juif pour l'exemple*.

La Shoah et sa représentation dans la BD, quelques considérations

Marc Elikan

Enseignant retraité du gymnase de Beaulieu ; docteur ès Lettres ; travaille actuellement à la rédaction d'un ouvrage sur la représentation des Juifs dans la BD.

Après une introduction sur la représentation du Juif dans la caricature et la BD, en passant par Hergé et Goscinny, il sera proposé un bref survol des différentes époques de la représentation de la Shoah dans la BD depuis les années 1950, avec « Master Race », jusqu'à nos jours, en 2020. Vu l'ampleur du sujet, le choix de s'intéresser plus particulièrement à certaines œuvres répond à certaines caractéristiques de ces dernières, leur dimension mémorielle, d'une part, ou la volonté de transmettre une expérience vécue par des connaissances, puis des œuvres un peu plus « littéraires ». Une bibliographie de quelques ouvrages sur le sujet et de BD incontournables sera proposée.

Fuir la Shoah. Ma rencontre avec des témoins : projet d'application numérique

Nathalie Masungi

Didacticienne de l'histoire et de l'éducation à la citoyenneté à la HEP-Vaud ; présidente du Groupe de l'étude de la Didactiques de l'histoire de la Suisse romande et italienne (GDH) ; a enseigné le français et l'histoire au Secondaire I pendant plus de vingt ans.

Avec la disparition des derniers témoins et à l'ère des humanités digitales, l'enseignement et l'apprentissage de la Shoah dans le monde scolaire font face à de nouveaux défis. Le développement d'environnements d'apprentissages numériques invite à repenser les modalités d'enseignement. L'application « *Fuir la Shoah. Ma*



Association Suisse des professeurs de français

rencontre avec des témoins » propose d'utiliser des témoignages audiovisuels. La rencontre virtuelle entre témoins et élèves, ces derniers livrant à leur tour le témoignage de leur compréhension de la Shoah, est au cœur de ce dispositif d'enseignement et d'apprentissage. Le principal objectif est de développer des connaissances et des compétences des élèves en histoire, de les sensibiliser aux sources orales, tout en les étayant de façon réflexive avec d'autres types de sources historiques, textuelles, iconographiques, cartographiques, etc.

Dans cet atelier, les enseignant-e-s auront l'occasion de découvrir l'application numérique et son fonctionnement. Ils-elles pourront mettre en perspective l'usage de la parole du témoin, mais également mettre en corrélation les récits écrits de ces derniers. L'approche proposée sera donc interdisciplinaire, entre enjeux historiques et littéraires.

Création d'un spectacle et d'une exposition à partir des textes d'Etty Hillesum,

Claire Parma, Marine Werz et Michael Liechti

Claire Parma est comédienne et auteure d'un mémoire de diplômes d'études approfondies en éthique, à l'université de Genève autour des écrits d'Etty Hillesum. Marine Werz est musicienne. Michael Liechti est enseignant de français et d'histoire.

Etty Hillesum, jeune femme juive, hollandaise de 27 ans, tient à Amsterdam, entre 1941 et 1943, un journal, puis une correspondance depuis le camp de transit Westerbork. Témoignages uniques et extraordinaires, ces écrits sont, outre leur valeur historique et littéraire, avant tout un témoignage humain, éthique et métaphysique.

Claire Parma et Marine Werz présenteront leurs projets artistiques et les actions pédagogiques qui s'y rattachent ou desquels sont nés des dispositifs didactiques mettant en mouvement les élèves dans un esprit de création et d'appropriation de connaissances. Il s'agira également de montrer en quoi porter sur scène cette voix unique, ce témoignage jaillissant de vie, peut offrir des pistes intéressantes pour mieux appréhender la Shoah et la mettre en perspective avec des enjeux actuels.

Informations sur les projets et spectacles liés à Etty Hillesum : <https://www.lesvoixduconte.fr>

JEUDI 1.10

Cinéma et Shoah : quelques jalons à partir du Fils de Saul

Séverine Graf

Enseignante au Gymnase du Bugnon, docteure ès Lettres, chargée de cours à l'Université de Lausanne (section histoire et esthétique du cinéma) jusqu'en 2019.

La projection à Cannes en 2015 du *Le Fils de Saul* de Laslo Nemes marque un véritable tournant dans l'histoire des films sur Shoah. Pour la première fois en effet, un film montrant l'extermination des Juifs en camp est unanimement salué, alors que ses prédécesseurs (par exemple *Kapo* de G. Pontecorvo, *La Liste Schnindler* de S. Spielberg, *La Vita e Bella* de R. Benigni) ont tous provoqué de violents débats sur la pertinence et l'éthique de montrer l'horreur à l'écran.

Ce cours proposera aux enseignants des clés pour comprendre le parcours de Laslo Nemes, pour analyser en classe *Le Fils de Saul* et pour le situer dans l'histoire des polémiques que les représentations de l'extermination à l'écran ont, jusqu'alors, générées dans la sphère francophone.



Association Suisse des professeurs de français

Images photographiques. Images littéraires. Territoires de la mémoire.

Valérie Cicurel et Marco De Francesco

Essayez de regarder. Essayez pour voir.¹

Valérie Cicurel enseigne le français au Gymnase du Bugnon, à Lausanne. Marco De Francesco est architecte et artisan numérique. Ils collaborent depuis des années sur le terrain des mots et des images. Leur travail, d'abord centré sur Charlotte Delbo, s'est alimenté de rencontres des témoins et des héritiers de l'histoire, de démarches artistiques et mémorielles. Ils ont été guidés, détournés, parasités, paralysés, par la foison d'images et de textes, par les initiatives artistiques, les mobilisations, les appropriations. Tout les intéresse, ils collectent tout : « collectez autant que possible », disait Emanuel Ringelblum². Il y a dans le monde un mémorial géant. Il doit bien y avoir quelque chose à faire avec tout cela. Valérie Cicurel et Marco De Francesco proposent de visiter leur chantier, qu'ils mettent à disposition pour interroger la pratique enseignante lors d'une discussion-collecte ouverte.

Au début, il y a l'ignorance, massive et invraisemblable, d'un symbole. C'est un pyjama rayé à étoile jaune, pour enfant, imaginé, dessiné, produit, photographié, puis distribué en grande quantité dans le monde entier par la marque *Zara*. Il y a aussi Charlotte Delbo, accueillie, à son retour de déportation, à Lausanne où elle a probablement achevé la rédaction de son premier ouvrage. Pourquoi tirer cette considération géographique de l'oubli ? Comment rendre présent ce monde presque disparu, coupler l'urgence de passer le témoin avec ce qu'il est intéressant de questionner maintenant ? John Doe de la mémoire, nous sommes pourtant tous des passeurs légitimes. Comment engager les élèves à se demander de quoi Charlotte Delbo, par exemple, est-elle le nom, pour eux, aujourd'hui ?

Le travail plastique, dans son immédiateté, aide-t-il à l'expérience du génocide et ouvre-t-il à cette lecture disponible, cette lecture au *premier degré* nécessaire à l'œuvre littéraire ? L'approfondissement de la lecture savante permet-il, en retour, de creuser les couches sous la surface des images ? L'incommensurable, pour être appréhendé, demande une restriction de champ, comme celle que László Nemes utilise dans *Le Fils de Saul* afin de « rendre sensible la Shoah au présent »³. La taille du nombre ne permet pas l'identification. L'image, photographique ou littéraire, touche à la singularité et ouvre des portes profondes, permettant de travailler la transmission des enjeux sociétaux contemporains, et des responsabilités individuelle et collective. Lucie Aubrac aurait dit : « Il ne faut pas demander *qu'aurais-je fait*, mais *qu'est-ce que je fais là, présentement* ».

L'araignée et sa toile : atelier de création à partir des écrits d'Etty Hillesum

Roman Kroke

Artiste interdisciplinaire, maître de conférence à l'université des Arts de Berlin ; a travaillé sur de nombreux projets pour des écoles et des HEP suisses.

L'approche s'inscrit dans l'esprit de la « pédagogie de projet » : inciter les élèves, à partir d'analyses de métaphores artistiques, à se lancer dans des processus de création et de débats à visée philosophique. Il s'agit aussi d'exploiter l'art comme un médium d'enseignement qui permet aux élèves de dépasser la seule connaissance des faits pour parvenir à une appropriation des sujets en puisant dans leur propre référentiel culturel, leurs interrogations, réflexions tout comme leurs émotions. Dans l'atelier « L'araignée et sa Toile » les élèves se lancent dans leurs créations à partir du journal intime de la juive néerlandaise Etty Hillesum (1914-1943) – une œuvre littéraire qui aborde non seulement l'histoire de la Shoah mais aussi les questions universelles par rapport à la nature humaine, concernant, par exemple : la haine, la paix, la peur, le courage, l'humiliation, l'image de l'homme. Les participant-e-s explorent activement les différentes phases de l'atelier. Le travail en groupe comprend, entre autre, l'analyse de différentes métaphores textuelles et visuelles aussi bien que des travaux d'élèves réalisés pendant des ateliers précédents. L'abstraction des éléments constitutifs du concept pédagogique permet aux participant-e-s de les transposer ensuite et de les appliquer non seulement dans le cadre d'un atelier de narration artistique, mais aussi en cours d'histoire, de français, de science, de philosophie.

¹ Charlotte Delbo, *Aucun de nous ne reviendra*, Auschwitz et après I, [Gonthier, « Femmes » n°11, 1965] Minuit, 1970, p.137

² Cité par Georges Didi-Huberman dans son récent ouvrage *Eparses*, Minuit, 2020

³ <https://www.lesinrocks.com/2015/11/04/cinema/actualite-cinema/laszlo-nemes/> [consulté le 5 juin 2020]

4. Courriel Roman des Romands

Chèr-e-s Collègues,

L'année exceptionnelle de 2020 pousse chacun à trouver un mode différent de vivre, bouger ... et enseigner ! Nous sommes particulièrement touchés par le fait que les uns et les autres aient dû travailler seuls, alors même que l'enseignement se nourrit de la présence, de la participation, de l'intelligence du groupe.

C'est la raison pour laquelle nous avons tout fait pour qu'une édition du RdR puisse se dérouler dans les meilleures conditions et retrouver ainsi le plaisir et la richesse des débats, avec tous les auteurs, les autres enseignant-e-s et entre tous les élèves .

Nous y sommes parvenus, en décalant simplement les visites d'auteurs à novembre, et en laissant les mois de septembre et octobre entièrement consacrés à la lecture et au travail en classe.

Pendant longtemps, les écoles ont eu « peur » de faire bouger les programmes avec le RdR; la situation récente nous a appris à trouver d'autres solutions, à transmettre et à étudier autrement.

La 12ème sélection s'ouvre sur des univers qui intéresseront les jeunes étudiants par leur indéniable actualité- poursuivons cette année exceptionnelle par une expérience extra-ordinaire!

Pour cette 12ème édition, le RdR tient à offrir encore plus, puisque, ...

Pour vos classes, le Roman des Romands double la mise !

Cette année, grâce au soutien particulier d'une fondation, nous pouvons enfin réaliser ce que nous souhaitons depuis longtemps : contribuer à ce que chaque élève trouve un confort de lecture en classe.

Pour chaque classe inscrite, qui commande 5 séries complètes de la 12ème sélection, le RdR doublera le nombre de romans, de telle sorte que 10 séries complètes soient ainsi à disposition de la classe (1) !

Pour bénéficier de ce dispositif exceptionnel, l'enseignant-e (en accord avec sa direction) doit d'abord officiellement inscrire sa classe via le site

https://romandesromands.ch/files/2020/04/12rdr_fiche_inscription11.pdf

& envoyer un mail à info@romandesromands.ch,

où une dernière et très rapide formalité lui sera demandée.

Il est préférable de faire cette démarche avant la commande des livres !

Les inscriptions avancent... vers le délai du 10 juillet : assurez-vous (2) de trouver une place dans le grand jury !

Pour toute question, doute, interrogation, arrangement particulier, merci d'écrire à

info@romandesromands.ch ou de téléphoner au 076.223.57.63.

Nous sommes heureux que ce dispositif ait pu aboutir cette année particulièrement, alors que les éditeurs et les libraires ont besoin que tous ceux qui aiment la littérature le leur montrent par des actes.

Le RdR et tous les maîtres associés, les directions et les jeunes étudiant-e-s apporteront ainsi la marque d'un soutien concret – par intérêt et amour de la lecture !

Le Comité du RdR

(1) Notons encore que ces livres sont destinés aux élèves exclusivement, le maître achetant bien sûr ses propres livres pour son enseignement, comme pour tout autre texte étudié en classe.

(2) Cette offre est réservée aux 20 premières classes inscrites ! Chaque classe touchera un remboursement de 750 frs pour 5 séries, ou 600 frs pour 4 séries complètes **supplémentaires**.

5. Présentation de [langueetterroirs.com](https://www.langueetterroirs.com)

Bonjour,

Je suis professeur de français (langue étrangère) à Bordeaux. J'ai créé une structure pour développer des activités de tourisme vert et culturel à destination d'un public d'apprenants en français, qu'ils soient simples touristes, étudiants, ou professeurs avec leurs élèves. J'ai des expériences réussies et j'ai beaucoup d'idées et de contacts professionnels pour créer des séjours immersifs qui pourraient répondre à des besoins spécifiques, l'idée principale étant qu'à chaque fois, la pratique de l'oral soit au centre des activités.

<https://www.langueetterroirs.com/>

Je me demandais dans quelle mesure vous pourriez m'aider à faire connaître mes services auprès des adhérents de vos associations, qui pourraient avoir envie d'organiser un voyage scolaire avec leurs élèves, ou de participer à un séminaire autour de la littérature ou de la pédagogie avec des collègues français, ou tout simplement de passer des vacances pour "dégourdir" leur français en visitant Bordeaux et sa région. Les idées ne manquent pas !

Je travaille avec des agences de voyage locales qui peuvent assurer la logistique des séjours, pour plus de confort, et j'ai des contacts pour imaginer toutes sortes d'activités culturelles en langue française en plus de celles que je propose (cours de cuisine, danse, yoga, sorties dans des châteaux, etc.).

Je vous invite aussi à parcourir mon blog, qui peut aussi intéresser

: <https://www.langueetterroirs.com/blog-langue-et-terroirs>

Bien cordialement,

--

Virginie Cabot

[Langue et terroirs](https://www.langueetterroirs.com)

+33 (0)6 51 83 23 42

THEATRE A L'ECOLE

PARCOURS PEDAGOGIQUES
ANNEE SCOLAIRE 2020 - 2021

Le Théâtre du Héron, en collaboration avec ADG-Europe propose deux parcours pédagogiques aux établissements scolaires, en Suisse.

Les parcours pédagogiques (représentations / ateliers) s'axent sur deux mises en scène de Gaspard Legendre, destinées au public scolaire.

Le Malade Imaginaire

d'après Molière

<http://theatreduheron.fr/lemaladeimaginaire-bac2021>



En tournée en Suisse en 2021

Mars/Mai 2021

Dossiers pédagogiques disponibles gratuitement

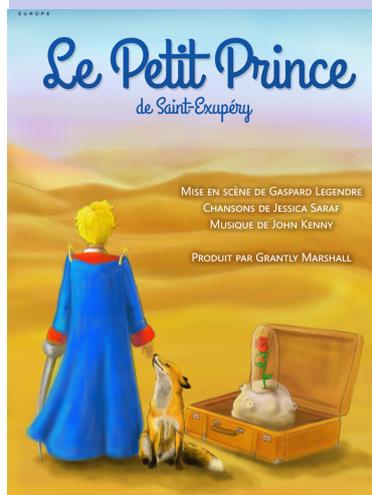
Atelier(s) unique(s)

Représentation su sein de l'école

Le Petit Prince

d'Antoine de Saint-Exupéry

<http://theatreduheron.fr/le-petit-prince>



Nouvelle Création

En tournée en Suisse
tout au long de l'année

A partir du mois d'Octobre 2020

Contactez-nous pour plus
d'informations

Dossiers pédagogiques
disponibles gratuitement
Atelier(s) unique(s)
Représentation su sein de l'école

Contactez-nous pour recevoir un devis personnalisé!

- COVID 19 -

En tenant compte des mesures sanitaires actuelles et de la possibilité pour cette situation d'évoluer rapidement, le Théâtre du Héron mettra tout en œuvre pour offrir des solutions alternatives permettant le maintien des projets, selon le souhait des enseignants : vidéo-conférences et pièces en VOD seront également disponibles

Site internet: <http://theatreduheron.fr/>

Pour toute information complémentaire: [Mme Parise](mailto:fpariseadge@gmail.com)

fpariseadge@gmail.com

7. Courriel de Tabea Steiner

Cher Valery Rion

Je me permets de vous écrire en concernant un projet de médiation littéraire. On est en recherche d'une classe et je vous prie de remiser cette information aus enseignantes de français dans la Romandie.

En annexe, je vous transmis la description en allemand - n'hésitez pas de me dire s'il vous faut une traduction en français.

«du point de vue féminin» – projet de médiation

Dans ce projet de médiation, les écrivaines suisses sont mises en avant. Leurs œuvres seront illuminées par de jeunes auteurs et autrices de toute la Suisse et des classes de collège qui leur rendront hommage avec des essais. Une classe de suisse romande est encore recherchée, afin de travailler avec l'autrice Rinny Gremaud, qui a déjà manifesté son intérêt.

Les textes seront publiés sur le site Internet www.erzaehlteerinnerung.ch et lu lors d'un événement littéraire.

Pour les questions: steinertabea@gmail.com

je vous suis reconnaissant de votre aide.

Avec mes meilleures salutations, Tabea Steiner

Aus weiblicher Sicht

Vorhaben

Vier Autorinnen oder Autoren arbeiten in je einer Klasse auf der Tertiärstufe. Das Ziel ist es, dass dabei jeweils eine Schweizer Autorin, die noch lebt, vielleicht aber nicht mehr schreibt oder nicht mehr viel schreibt, in den Fokus gerückt wird.

Dies steht im Zusammenhang damit, dass man erkannt hat, welche Strukturen und Muster greifen, dass nach wie vor männliche Autoren viel stärker im Fokus stehen.¹ Ausserdem hat eine Studie des Bundesamtes für Kultur ergeben, dass schreibende Frauen insbesondere in der produktivsten Zeit ihres Arbeitslebens viel weniger Beachtung erhalten als ihre männlichen Berufskollegen.² Des Weiteren haben Initiativen wie frauenzählen.de festgestellt, dass weitaus mehr Bücher von Männern in den Feuilletons besprochen werden – von weitaus mehr männlichen Literaturkritikern.³

Beispiele dafür sind Maja Beutler, Eleonore Frey, Mariella Mehr, Isolde Schaad, Reinhild Solf, Erica Pedretti, Katharina Zimmermann u.v.m. Die Auswahl liegt bei Autorin / dem Autor und der Lehrperson – wichtig ist, dass jede Klasse ein anderes Werk behandelt.

Umsetzung

Jede Klasse setzt sich also mit dem Werk einer Schweizer Autorin auseinander. Die Umsetzung kann beispielweise eine Gruppenarbeit sein. Dies ist ein Vorschlag; die Verantwortung für die didaktische Umsetzung liegt bei der Lehrperson und der Autorin / dem Autor.

Die Aufgabe der Autorin, des Autors ist es zum einen, die SchülerInnen an das grundsätzliche Thema der Marginalisierung von schreibenden Frauen heranzuführen. Zum anderen geht es darum, die SchülerInnen entsprechend anzuweisen, ihnen Hilfestellungen zu geben bei den verschiedenen Genres, ihnen auch Ideen und Hinweise zu geben, wie man einen Text gestalten kann, dass er individuell, originell und künstlerisch ist, ohne an Gehalt und Inhalt zu verlieren. Wichtig ist dabei also zum einen das Werk einer Schweizer Autorin, zum anderen aber auch das Handwerk einer/s Schriftstellerin/s, womit den SchülerInnen aufgezeigt wird, wie Sprache als schöpferisches Instrument benutzt werden kann.

In einer Klasse könnten zum Beispiel die folgenden Gruppen-Arbeiten vergeben werden:

¹ https://www.hundertvierzehn.de/artikel/weibliches-schreiben-der-deutschsprachigen-gegenwartsliteratur_2890.html

² Zitat aus der unveröffentlichten Studie, die gerne nachgereicht werden kann: Die Schweizer Literaturpreise sollen das aktuelle literarische Schaffen in der Schweiz fördern und würdigen. Dabei fällt auf, dass die Preise häufiger an Männer als an Frauen gehen, und dass sie häufiger an Männer im berufstätigen Alter als an Frauen gehen. Dies hat zur Folge, dass Frauen in der Literaturszene weniger wahrgenommen werden, da sie in häufigen Fällen einen zweiten Beruf ausüben, um Geld zu verdienen. Dadurch wird das Schreiben von Frauen nach wie vor an den Rand gedrängt: sie schreiben, wenn sie jung sind, und später wieder, wenn sie älter geworden sind, wodurch ihnen eine grosse Zeitspanne an Erfahrung abhanden kommt, ganz abgesehen davon, dass den Frauen so weniger Öffentlichkeit bleibt.

³ Vgl. dazu: <http://www.frauenzaehlen.de>

Gruppe 1:

Interviewt die Autorin mit Techniken von oral history zu ihrem Arbeitsleben, in Bezug auf die Lebenswelt von schreibenden Frauen, in Bezug auf die Veränderungen der vergangenen Jahrzehnte. Daraus können ein Portrait und / oder ein Interview entstehen.

Gruppe 2:

Befasst sich mit dem Gesamtwerk der Autorin und schreibt Zusammenfassungen oder Lesetagebücher etc.

Gruppe 3:

Befasst sich mit dem Frühwerk der Autorin und setzt dieses in Bezug zu seiner Zeit und / oder zur Gegenwart

Gruppe 4:

Befasst sich mit einem einzelnen Werk der Autorin und schreibt eine Replik darauf

Gruppe 5:

Befasst sich mit der Rezeption der Autorin, setzt diese beispielsweise in Bezug zu dichterdran

Gruppe 6:

Untersucht, inwiefern sich die Themen, aber auch die Sprache der Autorin im Laufe ihres Schaffens verändert hat

Gruppe 7:

Verfasst einen Wikipedia-Artikel für die Autorin

Gruppe 8:

Konzipiert die Veranstaltung

Bedingungen

Alle Schülerinnen und Schüler (ausser jenen, die für die Veranstaltung verantwortlich sind) verfassen entweder alleine oder in Partnerarbeit einen Text, der auf der Webseite erzaehlteerinnerung.ch publiziert wird. Die Publikation ist fixer Bestandteil des Projektes, dies soll den Klassen von Anfang an mitgeteilt werden.

Die Veranstaltungen werden von den SchülerInnen konzipiert, organisiert und durchgeführt. Auf diese Weise wird auch der Aspekt der Vermittlung vermittelt. Die SchülerInnen können dafür Unterstützung von den VeranstalterInnen, den AutorInnen oder den Lehrpersonen erhalten.

Die Veranstaltung ist für die SchülerInnen obligatorisch. Die Lehrpersonen entscheiden darüber, wann diese Zeit kompensiert wird.

Französisch am KV bald passé?

In der Lehre könnte künftig nur noch eine Fremdsprache obligatorisch sein. Politiker sehen die zweite Landessprache in Gefahr.

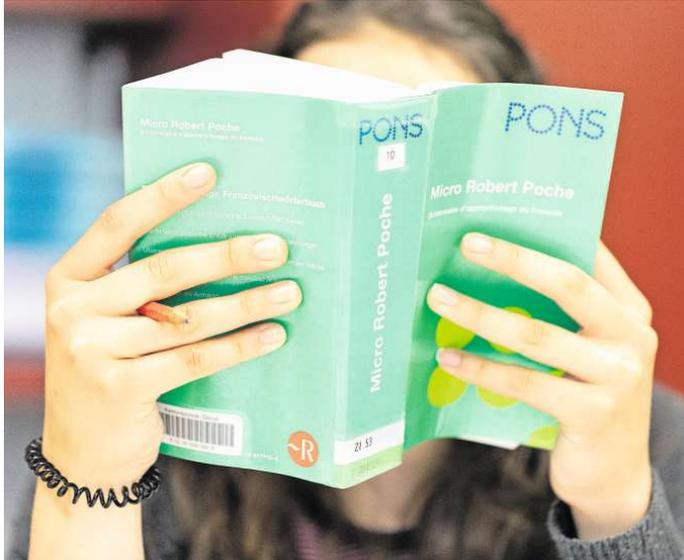
Maja Briner

Ausgerechnet an der beliebtesten Lehre der Schweiz entzündet sich ein neuer Sprachenstreit. Denn das KV steht vor einem Umbau. Die Lehre soll fit für die Zukunft werden, bereit für die digitale Arbeitswelt. Im Zuge dieses Umbaus, so befürchten Kritiker, könnte das Französisch auf der Strecke bleiben. Denn geplant ist, dass für KV-Lehrlinge nur noch eine Fremdsprache obligatorisch ist: entweder Englisch oder eine zweite Landessprache – in der Deutschschweiz also Französisch oder Italienisch. Der Entscheid, welche Sprache ein Lernender wählt, soll auf den Betrieb abgestimmt sein.

Die zuständige Organisation, die Schweizerische Konferenz der kaufmännischen Ausbildungs- und Prüfungsbranchen, begründet den geplanten Schritt mit den Anforderungen im Arbeitsmarkt. Eine Analyse habe ergeben, dass Lernende im Betrieb selten zwei Fremdsprachen benötigten, erklärt Geschäftsleiter Roland Hohl. «Mit der Fokussierung auf eine Fremdsprache können die Sprachkompetenzen besser und praxisorientierter entwickelt werden, insbesondere auch, weil sie im Betrieb angewandt werden können.» Das komme den Lernenden zweifellos zugute.

Französisch auf dem Abstellgleis?

Der Entscheid ist noch nicht definitiv, weckt aber bereits Kritik. Der Vizepräsident des Lehrerverbands, Samuel Zingg, warnte in einem Artikel davor, den Schweizer Vorteil der Mehrsprachigkeit leichtfertig aus der



Adieu Dictionnaire? Französisch soll im KV nicht mehr obligatorisch sein.

Bild: Gaetan Bally/Keystone

Hand zu geben. Auf Anfrage erklärt er: «Wenn die Lernenden oder «der Markt» entscheiden müssten, ob Französisch oder Englisch besucht werden soll, dann ist die Wahl schnell gefallen.» Zingg, der selber Französisch unterrichtet, verweist auf die Erfahrungen bei der Ausbildung der Sekundarschullehrer, die ebenfalls wählen können: Die grosse Mehrheit entscheide sich für Englisch. In seinem Jahrgang schlossen 143 das Fach Englisch ab und nur 23 Französisch. Im KV, so befürchtet er, würde sich dies gleich entwickeln. «Die Konsequenz wäre,

dass man Französisch für das KV nicht mehr brauchen würde.» Zingg geht noch einen Schritt weiter: «Bald darauf würde sich die Frage stellen, wieso wir in der Volksschule überhaupt eine zweite Landessprache als Pflichtfach unterrichten.»

Roland Hohl verteidigt die Pläne gegen die Kritik. Er betont: «Wer mehrere Sprachen beherrscht, ist im kaufmännischen Berufsfeld klar im Vorteil.» Auch bleibe Französisch für viele Unternehmen wichtig. Er sieht darin aber keinen Widerspruch zum Plan, nur eine Fremdsprache als obligatorisch zu erklären.

Er verweist darauf, dass Fremdsprachen weiterhin als Freifächer angeboten werden, ebenso vertiefende Sprachaufenthalte und bilingualer Unterricht. Zudem mache mehr als ein Drittel aller Lernenden eine lehrbegleitende Berufsmatura – und dort sind auch künftig zwei Fremdsprachen obligatorisch.

«Das wäre fatal – ein Schritt in die falsche Richtung»

Kritikern ist das jedoch zu wenig. Der geplante Entscheid stösst bei Bildungspolitikern auf Widerstand. «Das wäre fatal», sagt Christoph Eymann, LDP-Natio-

Wie es heute funktioniert

Die allermeisten KV-Lehrlinge müssen heute zwei Fremdsprachen lernen: Englisch sowie eine zweite Landessprache. Nur rund 12 Prozent entscheiden sich für das sogenannte B-Profil, bei dem nur eine Fremdsprache obligatorisch auf der Stundentafel steht. Alle anderen wählen das E-Profil, bei dem zwei Fremdsprachen Pflicht sind. Künftig

sollen die verschiedenen Profile wegfallen – und für alle soll gelten: Nur eine Fremdsprache ist obligatorisch. Dadurch sollen möglichst viele Lernende die Lehre erfolgreich absolvieren können, erklärt die zuständige Konferenz. Einzig für jene, die eine Berufsmatura machen, wären zwei Fremdsprachen weiterhin obligatorisch. (mb)

nalrat und ehemaliger Basler Bildungsdirektor. «In unserem mehrsprachigen Land wäre das ein Schritt in die falsche Richtung.» Dass Lernen in den Betrieben selten zwei Fremdsprachen brauchen, ist für Eymann kein Argument, nur eine zu lernen. «Erstens sollte man auch in der KV-Lehre über den Tellerand blicken und nicht nur das lernen, was unbedingt gebraucht wird. Zweitens weiss man nie, ob man eine Fremdsprache später doch noch braucht.»

Eymann war Präsident der kantonalen Erziehungsdirektoren, als der Sprachenstreit in den Schulen hohe Wellen schlug. Kantone wie Thurgau oder Nidwalden wollten Französisch nicht mehr in der Primarschule unterrichten, krebsten später jedoch zurück. Heute sagt Eymann mit Blick auf die KV-Lehre: «Kaum ist der Sprachenstreit ausgestanden, kommt der nächste Angriff.» Auch SP-Nationalrätin Sandra Locher Benguerel, Bildungspolitikerin und Lehrerin, beurteilt die Pläne skeptisch – und wagt vor einem vorschnellen Entscheid. «Die Sprachkompetenzen werden in

der Volksschule sorgfältig aufgebaut», sagt sie. «Das sollte man nicht zu Beginn der KV-Lehre der Freiwilligkeit übergeben.» Schliesslich seien kommunikative Fähigkeiten sowie die Weiterpflege der zweiten Landessprache gerade im KV sehr wichtig.

Locher Benguerel sieht zwei weitere gewichtige Nachteile: Erstens wäre es schwierig, die Berufsmaturität nach der Lehre nachzuholen, wenn in der Berufsschule nur eine Fremdsprache gelehrt würde. Das widerspreche dem Ziel, dass die Bildung möglichst durchlässig sein soll. Zweitens, so befürchtet die Bündnerin, würde der Druck auf die zweite Landessprache in der Volksschule wachsen. «Das könnte einen Stein ins Rollen bringen – und den ganzen Sprachenstreit wieder aufleben lassen. Und das wäre aktuell nicht zielführend.»

Noch ist der Entscheid über die zukünftige KV-Ausbildung nicht definitiv: Im Sommer soll der erste Entwurf der Bildungslerasse verabschiedet werden, danach folgen eine interne Anhörung und eine eidgenössische Vernehmlassung.

ANZEIGE



Wenn Sie Ihre Brille so sehr mögen wie den Preis.

Fielmann bietet die ganze Welt der Brillenmode – zum garantiert günstigsten Preis. Darauf gewähren wir die Geld-zurück-Garantie: Sehen Sie das gleiche Produkt noch 6 Wochen nach Kauf anderswo günstiger, nimmt Fielmann die Ware zurück und erstattet den Kaufpreis.

Brille in Ihrer Stärke

Metall oder Kunststoff, Einsträngengläser, 3 Jahre Garantie.

CHF 47.50

Sonnenbrille in Ihrer Stärke

Metall oder Kunststoff, Einsträngengläser, 3 Jahre Garantie.

CHF 57.50



fielmann.ch

fielmann

Annexe 2 : prise de position ASPF



ASPI



SCHWEIZERISCHER ALTPHILOLOGENVERBAND
ASSOCIATION SUISSE DES PHILOLOGUES CLASSIQUES
ASSOCIAZIONE SVIZZERA DEI FILOLOGI CLASSICI
LATEIN-SCHWEIZ.CH | LATIN-SUISSE.CH | LATINO-SVIZZERA.CH

V S D L

Requête RRM : troisième langue

Selon l'actuel RRM (article 9, paragraphe 2 c), le canon des disciplines fondamentales compte une **troisième langue**, qui peut être, comme il est **précisé entre parenthèses, une langue nationale, l'anglais ou une langue ancienne**. Or, certains cantons s'efforcent actuellement à ce que le **futur RRM** ne reconnaisse que **l'anglais comme troisième langue parmi les disciplines fondamentales**.

Ces efforts cantonaux résultent à notre avis d'une interprétation plutôt unilatérale d'EVAMAR II. Nous aimerions rappeler que dans le cadre de l'étude EVAMAR II, seul l'un des deux objectifs de formation du gymnase a pu être examiné, à savoir la « *maturité générale* » ; l'autre, la « *Gesellschaftsreife¹ approfondie* » (le comité central de la SSPES demande par ailleurs instamment que dans le cadre de la révision du RRM, cette notion soit encore explicitée), n'a pas été abordé et cela pour des raisons de coût et contrairement à ce qui avait été initialement prévu.

Précisément la remarque entre parenthèses à l'article 9, paragraphe 2 c contre à notre avis une tendance utilitariste qui a pu être constatée ces dernières années dans le domaine de l'éducation et qui vide petit à petit de son sens l'objectif suivant : « Ces écoles dispensent une formation générale équilibrée et cohérente (...). Elles évitent la spécialisation ou l'anticipation de connaissances ou d'aptitudes professionnelles. » (RRM article 5, paragraphe 1). En effet, c'est justement cette remarque entre parenthèses qui permet actuellement aux apprenant·e·s d'acquérir cette formation générale équilibrée et cohérente avec l'anglais – au niveau de la maturité, tous les élèves acquièrent déjà des compétences de base en anglais – et une troisième langue nationale ou une langue ancienne dans le domaine des disciplines fondamentales. Dans sa Stratégie des langues pour le degré secondaire II du 24 octobre 2013, la CDIP s'exprime de façon très similaire, lorsqu'elle cite la didactique intégrée des langues « grâce à laquelle les capacités dans diverses langues s'enrichissent mutuellement » (p. 2). Aussi, nous considérons qu'il est indispensable de conserver « l'option du plurilinguisme » dans le domaine des disciplines fondamentales. De fait, les langues anciennes et les langues modernes ne sont pas concurrentes, mais complémentaires : ensemble, elles nous aident à viser avec nos apprenant·e·s l'objectif « de développer des connaissances et compétences élevées dans les dimensions culturelles, historiques, esthétiques et littéraires des langues en général » (p. 3).

Les paragraphes 3 et 5 de l'article 5 du RRM constituent du reste des arguments supplémentaires, puisque, à propos de l'objectif des études, ils stipulent ceci : « Les élèves maîtriseront une langue nationale et acquerront de bonnes connaissances dans d'autres langues nationales et étrangères » et « les élèves seront aptes à se situer dans le monde (...) où ils vivent, dans ses dimensions suisses et internationales, actuelles et historiques ». Est-ce que nos élèves

¹ La version française du Rapport d'experts « Évolution de la maturité gymnasiale : un état des lieux » du 16 avril 2019, Berne, CDIP, <https://edudoc.ch/record/203995?ln=fr> précise ceci : « Étant donné la difficulté à traduire Gesellschaftsreife en français et en italien, le rapport utilise le concept allemand de Gesellschaftsreife, qui doit être compris à chaque occurrence comme « la capacité à assumer des responsabilités au sein de la société actuelle » (p. 4, n. 1).

peuvent encore acquérir de « solides connaissances fondamentales » dans d'autres langues nationales et étrangères au sens de l' « inamovible » article 5, bien plus, peuvent-ils encore « se situer dans le monde où ils vivent, dans ses dimensions suisses et internationales, actuelles et historiques » si la troisième langue nationale et les langues anciennes, appuis historiques des langues modernes, se voient reléguées dans le domaine bien moins doté des options à choix, où elles seront sinon supprimées pour des raisons de coût, du moins marginalisées ?

Par ailleurs, la Suisse et son domaine de l'éducation se caractérisent par leur diversité due au fédéralisme – et c'est précisément cette diversité-là que les efforts cantonaux susmentionnés restreindraient (quelle ironie !), en dictant dans la question des langues leur conduite aux autres cantons. Ces efforts constitueraient une grave ingérence dans le fédéralisme au niveau de la politique linguistique et conduiraient simultanément à un appauvrissement de la diversité linguistique dans le domaine des disciplines fondamentales : certains modèles, qui existent à l'échelle cantonale ou régionale et qui ont fait leurs preuves, deviendraient impossibles. Les principales victimes en seraient les apprenant·e·s : le déplacement de la troisième langue nationale et des langues anciennes dans le domaine des options à choix les priverait d'une offre qualitativement équivalente et limiterait inutilement leur liberté de choix en lien avec la troisième langue, qui leur serait dictée. Aussi chaque canton devrait pouvoir continuer à décider quelle(s) langue(s) il propose dans le domaine des disciplines fondamentales en tant que troisième langue, car ce n'est qu'ainsi qu'il peut vraiment respecter les faits et traditions cantonales et régionales.

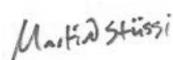
De plus, nous nous demandons si dans le paysage de la formation, ces efforts cantonaux ne nuiraient pas durablement au profil du gymnase, notamment face à la maturité professionnelle, la « formation générale équilibrée et cohérente » étant justement ce qui caractérise le gymnase – et le distingue.

La révision du RRM devrait tendre, à notre avis, à remédier aux points faibles, et non à affaiblir des points forts.

Aussi formulons-nous **la requête** commune,

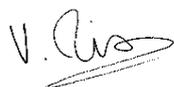
que la SSPES s'engage à ce que l'article 9, paragraphe 2 c tout comme l'article 17 (enseignement de base en anglais) qui lui est lié soient maintenus tels quels dans le nouveau RRM.

pour l'ASPC,
le président



Martin Stüssi

pour l'ASPF,
le président



Valery Rion

pour l'ASPI,
le président



Toni Cetta

pour le SATE,
la présidente



Brigitte Brun

pour le VSDL,
le président



Pascal Frey